

ENJEUX PRIORITAIRES - MRC AVIGNON

PLANIFICATION STRATÉGIQUE TERRITORIALE ET ORGANISATIONNELLE 2023-2027

1. Liens avec les communautés autochtones

2. Liens avec le Nouveau Brunswick, les MRC voisines et le palier régional

3. Liens MRC-municipalités, liens intermunicipaux et dynamique Baie-des-Chaleurs

4. Situation géographique éloignée
5. Impacts de la pénurie de main-d'œuvre et de relève dans le développement local

6. Attractivité du territoire vs capacité du milieu à accueillir et retenir les nouveaux arrivants

7. Attractivité touristique 4 saisons, récréotourisme et « tourisme local »

8. Développement durable et de proximité

1 - LA RÉALISATION DES MANDATS EN PLANIFICATION ET EN DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

ENJEUX

- Priorités annuelles d'intervention

- Mettre en œuvre la vision de développement durable intégrée à la planification de l'aménagement et du développement du territoire
 - Soutenir les municipalités dans les dossiers d'aménagement et de développement
- 1 - 2 - 3 - 4
5 - 6 - 7 - 8

2 - LE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS LOCALES
(EXPERTISE PROFESSIONNELLE OU PARTAGE DE SERVICES)

ENJEUX

- Priorités annuelles d'intervention

- Favoriser l'établissement de partages de services et la complémentarité entre les municipalités
 - Faciliter la concertation des municipalités locales et la mise en œuvre de projets communs
 - Mettre à la disposition des municipalités les expertises professionnelles de la MRC pour la coordination de projets communs
- 3 - 5 - 7

3 - LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT, LE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT ET À L'ENTREPRISE

ENJEUX

- Priorités annuelles d'intervention

- Promouvoir l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale
 - Accompagner les entreprises du territoire
 - Faciliter la relève en entreprise
 - Renforcer l'attractivité des entreprises et faciliter le recrutement et l'intégration de la main d'œuvre
 - Stimuler l'implantation de nouvelles entreprises et le développement des entreprises existantes
 - Soutenir financièrement les projets d'entreprises
- 4 - 5
6 - 7 - 8

4 - LA MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS ET LE SOUTIEN À LA RÉALISATION DE PROJETS
STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE ET LA VITALITÉ DU TERRITOIRE

ENJEUX

- Priorités annuelles d'intervention

- Soutenir la réalisation de projets structurants pour rendre les milieux de vie accueillants et attrayants
 - Promouvoir la participation citoyenne
 - Favoriser la préservation des milieux naturels
 - Favoriser la mise en valeur des attraits naturels
 - Soutenir les initiatives visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale
 - Améliorer, de façon durable, le cadre de vie des communautés ayant des défis de vitalisation
- 1 - 3 - 5
6 - 7 - 8

5 - L'ÉTABLISSEMENT, LE FINANCEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE D'ENTENTES SECTORIELLES DE
DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL AVEC DES MINISTÈRES OU ORGANISMES DU GOUVERNEMENT

ENJEUX

- Priorités annuelles d'intervention

- Soutenir le développement de secteurs et créneaux porteurs par l'établissement et la mise en œuvre d'ententes
- 2 - 5
6 - 8

6 - LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RURAL

ENJEUX

- Priorités annuelles d'intervention

- Renforcer le rayonnement et l'attractivité du territoire
 - Stimuler l'occupation dynamique du territoire
 - Favoriser la rétention et l'établissement des jeunes, de familles et d'immigrants
 - Soutenir le maintien et la consolidation des services de proximité
 - Favoriser la mise à niveau et le développement des infrastructures
- 1 - 4 - 5
6 - 7

Documents de référence :

- Entente relative au Fonds régions ruralité (engagements de l'organisme)
- Planification stratégique territoriale et organisationnelle 2023-2027 de la MRC Avignon

